

RAPPORT D'OBSERVATION SOCIALE 2017 **- VOLET INSERTION-**

CHIFFRES CLES

**482 dossiers
de demande
d'orientation
en CHRS**

**713
personnes
(500 adultes
et 213
enfants)**

**58
commissions
territoriales
d'orientation**

**53 jours
d'attente
avant
admission**

1/ UNE AUGMENTATION DES MENAGES D'ORIGINE ETRANGERE

La majorité des ménages en demande sont de nationalité française et représentent 327 personnes. Entre 2016 et 2017, nous constatons une baisse de représentation de cette catégorie (68% en 2017 contre 75% en 2016) au profit des ménages d'origine étrangère. En effet, la proportion de ces ménages est passée de 26% en 2016 à 32% en 2017.

En 2017, **69 ménages** ne parlent pas du tout français ou rencontrent d'importantes difficultés à s'exprimer dans notre langue, représentant 14% des demandeurs. Ce nouveau public en demande d'hébergement en CHRS nécessite de la part des structures accompagnantes des adaptations de pratiques conséquentes pour accueillir et accompagner au mieux ces personnes : dépasser les problèmes de communication, adapter et créer de nouveaux outils, intégrer les différences culturelles, favoriser le bien vivre ensemble....

2/ UNE DUREE D'ATTENTE DE PLUS EN PLUS LONGUE

Après une décision d'orientation (passage en CTO), les ménages ont attendu **53 jours** avant d'être admis en CHRS. Ce délai s'est allongé de 10 jours par rapport à 2016.

Au 31 décembre 2017, la liste d'admissibilité des CHRS comptabilisait **126 personnes** dont 32 enfants, soit 91 ménages. Ils n'étaient que 83 personnes dont 26 enfants au 31 décembre 2016. Les personnes seules (hommes ou femmes) représentaient 76% des ménages en attente. La majorité des CHRS ont vu leurs délais d'admission s'allonger avec parfois des tensions importantes sur certains territoires (Fougères où le délai d'attente a dépassé les 6 mois).

3/ PLUS DE LA MOITIE DES MENAGES SORTANTS DE CHRS ACCEDENT A UN DISPOSITIF D'HEBERGEMENT STABLE OU LOGEMENT

La durée moyenne d'hébergement des personnes sortantes de CHRS en 2017 a été de **11 mois** (10 mois en 2016). 13 ménages avaient des durées de prises en charge de plus de 3 ans.

52% des ménages sortant de CHRS ont accédé à un logement (autonome ou accompagné) ou un hébergement stable et durable. Les hommes seuls sont les ménages qui bénéficient le moins souvent de sorties positives (37%). Malheureusement, les exclusions concernent majoritairement cette catégorie : sur 35 exclusions réalisées en 2017, 31 concernaient des hommes seuls (2 femmes seules).